Liste d’éléments à prévoir pour répondre à l’obligation des moyens en sortie extérieure

* Élaborer en équipe de travail un plan de mesure d’urgence et rendre celui-ci accessible ;
* Élaborer en équipe de travail un plan de facteurs de risque contenant les différents facteurs de risque, les éléments de prévention ainsi que la probabilité de risque ;
* Faire remplir un formulaire de renseignements médicaux à tous les élèves ;
* Faire signer un formulaire de consentement aux parents dans lequel se trouve le consentement au traitement médical, le code de conduite et la reconnaissance des risques ;
* S’assurer d’avoir un accompagnateur avec les qualifications adéquates pour l’activité ;
* S’assurer qu’un accompagnateur ait suivi une formation en premiers soins ;
* S’assurer que tous les accompagnateurs savent où trouver la trousse de premiers soins complète ;
* S’assurer que tous les accompagnateurs ont accès aux renseignement médicaux pertinents des participants ;
* S’assurer de bien connaitre l’endroit de la sortie pour planifier les potentiels dangers et prévoir une logistique pour prévenir les accidents ;
* Inspecter l’équipement avant de partir afin de s’assurer de la qualité de celui-ci ;
* Présenter le code de conduite aux élèves ;



**Références :**

Table sur le mode de vie physique actif (TMVPA). (2021). *Sécurité bien dosée, enfant comblé!* Repéré à <https://tmvpa.com/attachments/776e1ce1-64f3-4956-8063-5729d126b8e4/184-01_nous_de_jouer_securite_Web.pdf?h=e16b3698a8023b320c11a95b7761a038>

Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec (FÉÉPEQ). (2017). *Référentiel en gestion de risques : En enseignement en contexte de plein air. Politique et pratiques normalisées pour établissements scolaires du Québec.*